

ASSOCIATIONS & RECHERCHE QUELLES COOPÉRATIONS ?



COMPTE RENDU DU 26 AVRIL 2019



DIFFÉRENTES FORMES DE COOPÉRATIONS ENTRE RECHERCHE ET ASSOCIATIONS

Animée par Charlotte Coquart, Sciences citoyennes

Pour introduire ce temps d'échange, nous vous invitons à lire les résultats de l'enquête "la réciprocité entre acteurs et chercheurs" réalisée par l'APES et présentée par Joackim Lebrun (directeur adjoint, APES): tinyurl.com/enquete-apes

2

Cette étude confirme l'intérêt partagé entre chercheurs et acteurs de l'ESS pour ces coopérations. Elle en montre également les limites perçues par ces derniers. Le point saillant réside en effet dans le partage des résultats au-delà de la coopération. **Plus de 4 acteurs sur 5** n'ont pas eu, ou seulement partiellement, accès aux données collectées lors de leur collaboration avec des chercheurs. Si on peut le regretter, il conviendrait de compléter ce travail avec le point de vue des universitaires sur leurs relations avec les associations et acteurs de l'ESS.

Pour incarner ce que peuvent être ces coopérations, nous avons mis en discussion trois coopérations entre recherche et associations en en présentant les modalités, les forces

mais aussi les complexités. L'objectif était ici non pas d'aller sur ce que ces coopérations ont permis pour les associations ou les chercheurs, mais bien d'en étudier les modalités.

- **« Réinventer l'éducation populaire et le travail social dans les quartiers populaires », disponible ici :** tinyurl.com/recherche-action
- **« Valorisons ensemble l'IMPACT SOCIAL de l'Entrepreneuriat Social » disponible ici :** projetvisesproject.eu/Resume-du-projet-VISES
- **Les coopérations entre l'association interphaz et des étudiant.e.s** interphaz.org

Ces exemples ont montré l'intérêt d'approfondir les modalités de ces coopérations autour de deux axes qui ont donné lieu aux focus group de l'après-midi :

- ▶ **Comment chercher ensemble ?**
- ▶ **Quels leviers administratifs et financiers ?**

FOCUS GROUP SUR LES COOPÉRATIONS ENTRE RECHERCHE & ASSOCIATIONS

Trois focus group se sont déroulés en parallèle à partir des deux angles de questionnements suivant :

- **« Comment chercher ensemble »** : Comment se met en place une recherche coopérative entre acteurs à la temporalité et aux objectifs différents ? Quelle place pour les structures d'accompagnement ? Que se passe-t-il après la recherche, quelles diffusions et appropriation des résultats ?
- **« Leviers administratifs et financiers »** : Les problèmes de contractualisation entre les parties prenantes et de financement des projets restent des questions majeures pour la mise en œuvre des coopérations. Quels leviers et bonnes pratiques peuvent être imaginés ?

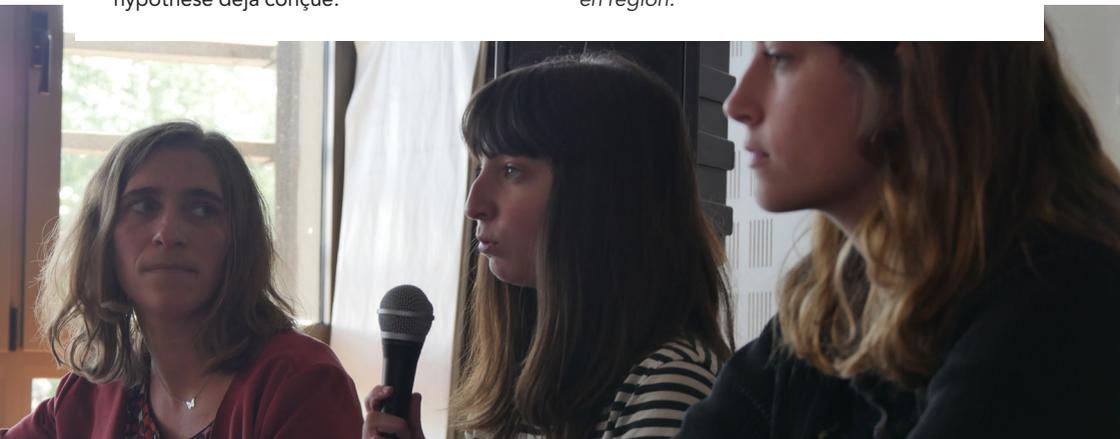
Il ressort de ces échanges :

- Des leviers favorisant les coopérations,
- Des difficultés particulièrement identifiées,
- Un ensemble de pistes d'action permettant de renforcer l'acculturation entre les deux mondes, l'impact sur les politiques publiques et de faire face collectivement aux problématiques de financement.



Les leviers qui permettraient de développer la recherche collaborative

- Structurer les acteurs afin de favoriser la coopération.
- Reconnaître et valoriser les recherches collaboratives.
- Construire ou renforcer une instance neutre entre l'université et les partenaires afin d'arbitrer en cas de conflits sur la construction de la recherche et son déroulé.
- Mettre en place des dispositifs stables afin d'encadrer, sur un temps long, les recherches.
- Que les parties prenantes soient impliquées dès le démarrage de la réflexion pour la construction du projet et pas une fois qu'il faut tester quelque chose ou une hypothèse déjà conçue.
- Sensibilisation à la fois pour les chercheurs pour un changement de posture et pour les associations pour mieux comprendre comment fonctionne la recherche et ensuite un moment d'échange en amont pour fixer les objectifs et la manière de travailler : prévoir une sorte de contrat/convention modèle assez souple à négocier ensemble au départ.
- Qui fédère les acteurs de la recherche ? La communauté universitaire est dispersée sur le territoire régional. Problème de la focalisation sur la métropole lilloise. Le périmètre de l'université Lille est plus vaste que celui de la MEL. Les laboratoires du Nord et du Pas-de-Calais sont quasiment tous en co-tutelles. *Nous pourrions demander collectivement aux universités une cartographie de la recherche en région.*



Les difficultés identifiées

- **Difficultés à identifier une définition stable des recherches collaboratives.**
- **Manque de souplesse dans les liens entre universités et structures.**
- **Beaucoup de cas atypiques de collaborations**, il est donc difficile de trouver un mode de faire standardisé, ce qui ne rend pas facile l'émergence de politiques publiques spécifiques. Il faut travailler à l'explication de ce qu'on défend.
- **Les financeurs sont dans des logiques de projets homogènes**, donc difficile de rentrer dans les cases.
- **On peut ne pas être d'accord sur les recherches menées** et les analyses qui en sont faites.
- **Le chercheur peut être pris dans des injonctions paradoxales**, du laboratoire, du financeur, de l'association, du directeur de thèse... Trois visions peuvent s'opposer: académiques, associatives et financières
- **Pas le même calendrier entre, d'un côté, celui de l'association, de l'autre, celui de la recherche**, difficile d'avancer au même rythme, de faire des rendus en temps et en heure.
- **Recherche collaborative souvent tournée vers le développement économique**, vers un apport utilitariste, or, une recherche, c'est aussi des connaissances, une posture de chercheur, ce n'est pas forcément cette logique économique.
- **Pas toujours possible d'accéder au crédit impôt recherche pour les associations.**
- **Faible valorisation et diffusion des recherches.**

Des pistes d'action à creuser pour...

Renforcer l'interconnaissance entre les deux univers

- Besoin d'installer des relations associations-chercheurs pérennes: il faudrait amorcer une logique d'entraide. Les chercheurs peuvent poser des questions que les associations ne peuvent pas poser, demander certaines informations, ils ont plus de liberté. Les associations peuvent plaider des sujets de recherches auprès des universités que les chercheurs ne peuvent pas plaider.
- Autre suggestion pour mieux se connaître : passer une journée à découvrir le métier de l'autre.
- Mobiliser les adhérents de ces réseaux d'associations pour donner envie de s'impliquer dans ces démarches, en expliquant les intérêts et enjeux à le faire.
- Du côté de la recherche, solliciter les associations sans susciter de l'autocensure. Par exemple, ne pas parler de recherche ou de science mais plutôt questionner ce que les associations aimeraient changer. Au Canada les universités parlent de service aux collectivités. Changer de vocabulaire pour adopter celui de l'autre.

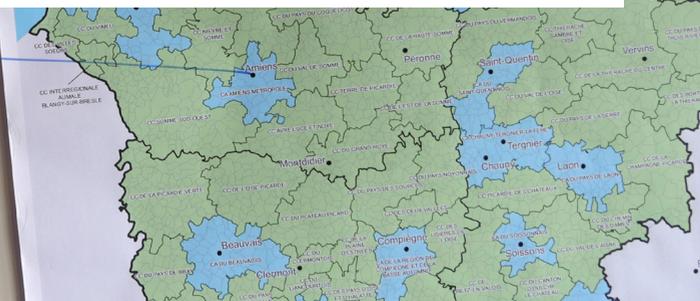
Avoir un impact sur les politiques publiques

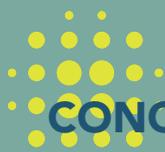
- Anticiper la manière dont le travail réalisé va infuser les politiques publiques. Faire des liens avec "Etat Lab" ou "La 27eme région".
- Comment amener les élu.e.s à être partie prenante en amont des projets ?
- Besoin d'un suivi pendant la recherche mais aussi après la fin de la recherche, pour accompagner le changement qui suit dans l'association (qui, comment ?).

Faire face collectivement au défi du financement de ces coopérations

- Arriver à faire des compromis avec les financeurs pour entrer dans des cadres sans perdre le projet.
- Relancer une mécanique avec le Conseil régional des Hauts-de-France afin de mettre en place un nouveau programme « chercheur-citoyen » ou un dispositif similaire. Dans cette optique, il s'agit d'organiser une action de lobby conjointe avec plusieurs têtes de réseau, associations et universités régionales.
- Identifier de nouveaux partenaires et nouvelles lignes de financements. Il y a aujourd'hui des secteurs qui sont financés, notamment rural. Pour les projets européens, il faut penser au FRAPPE et faire de crédits d'assistante technique des crédits dédiés à la coopération entre la recherche les associations.
- Problème de partage des réseaux dans un contexte de mise en concurrence : il est nécessaire d'aborder ces problématiques collectivement et de mutualiser les moyens existant, de partager les informations.
- Structurer la fonction recherche et développement des associations : formaliser les choses et structurer cela dans les têtes de réseau, faire du plaidoyer pour faire financer cet enjeu. Logique du réseau pour accompagner la transformation des métiers et mutualiser cette fonction (recherche financement, lien avec les universités, aller chercher le crédit impôt recherche pour ceux qui y sont éligibles).

- Réseau régional des acteurs de culture scientifique
- animateur (entre autre) du portail ECHOSCIENCES
réseau social pour le partage des savoirs pour publier vos acts, publi





CONCLUSION ET SYNTHÈSE PAR LIONEL LARQUÉ, ALLISS

Ce n'est pas l'envie qui manque ni l'énergie pour mener des coopérations entre associations et institutions de recherche, mais il existe un risque d'épuisement si on ne fait pas face systématiquement aux blocages et freins politiques et institutionnels.

Pourquoi la recherche a du sens pour les associations :

Fantasma : Le monde associatif appréhende ces coopérations en pensant que ça va résoudre des problèmes, que ça va apporter des solutions, mais il faut replacer la recherche comme une modalité parmi d'autres.

Besoin d'articuler la pratique et la théorie :

ce besoin au sein des organisations humaines est essentiel : on ne peut pas cumuler de l'action à l'action au risque de perdre le sens. Quand on professionnalise des organisations, on perd du sens. Les démarches de recherche permettent, parfois, de trouver un second souffle, que ce soit pour les professionnels comme pour les bénévoles.

Problème de légitimité :

les associations se pensent faibles et pensent manquer de légitimité. Syndrome du Calimero : on se sent tout petits. Syndrome à comparer avec l'assurance du milieu des start-up où parfois, à deux associés, on lève des millions. Nouveau syndrome du monde associatif : ce syndrome n'existait pas dans les années 70 où les associations pouvaient lever des montagnes. Notre problème de légitimité est en partie fantasmé.



Enjeu de plaidoyer : nous voulons que la recherche nourrisse notre plaidoyer. C'est un problème : si la recherche ne va pas dans notre sens, que faisons-nous ? Une recherche qui percute positivement ne va pas forcément dans notre sens, il faut être à l'aise avec ça. À l'inverse, des chercheurs peuvent aussi être perturbés par les associations. En d'autres termes, les coopérations entre monde associatif et acteurs académiques se développent parfois sur un terreau d'instrumentalisations croisées. Il faut être attentif et précautionneux et ne pas se voiler la face.

Envie d'essaimer : passer aux échelles ce qui pose un problème épistémique. C'est une vraie difficulté dans la recherche et la science d'aujourd'hui. La science qui dirait un vrai universel en tous temps et tous lieux, a du plomb dans l'aile. De plus en plus de recherches sont situées et contextualisées et ont sens dans un contexte particulier. Donc essaimer est à la fois un enjeu et un problème. Il n'y a rien de moins partageable qu'une expérience du point de vue de ceux et celles qui ne l'ont pas vécue. Il ne faut pas faire de l'essaimage à la cantonade. Il faut réfléchir sérieusement aux modalités adaptées de la capitalisation.

Enjeu de prise de conscience, de réflexivité : l'émancipation par le travail de recherche et d'investigation a de grandes vertues politiques.

Enjeux éthiques : Égale dignité des partenaires et contributeurs : considérer chacun des

partenaires en égale dignité. Difficile car les statuts sont différents. Enjeu déontologique et éthique déterminant : si on fait attention à la parole de chacun.e alors on devient plus puissant et pertinent.

Faible expérience de ce qu'est la recherche et de ce qu'elle apporte (ex de l'usage des CIFRE et du rôle et responsabilité de la structure accueillie) : lié au fait qu'on a du mal à donner des perspectives « métiers » au sein de la structure. Il faut que l'organisation soit politiquement impliquée pour qu'on puisse capitaliser. Cette faible expérience est un point de départ : il faut dépasser cet oubli permanent de ce qu'on fabrique dans notre région et il faut créer un espace qui permette de capitaliser cette connaissance accumulée. Il faut lutter contre l'oubli permanent. Si la connaissance est une priorité, ça se formalise, ça s'écrit et ça s'installe dans la durée. Dans les organisations qui sont en bonne santé : 1 à 3% du budget est consacré à la stratégie notamment la production de savoirs.

Point aveugle : focalisation sur le comment se passe la coopération au lieu de se concentrer sur ce que la connaissance a produit. Quelle problématique de recherche, quelle question de départ ? La manière dont ça se fait est importante mais qu'est-ce que ça fait, qu'est-ce que ça produit ?

Problème du rapport au temps : Ne pas avoir peur d'être dans des registres de recherche qui s'opèrent dans des temporalités plus

courtes que la recherche dont le seul but est la connaissance. Recherche, expertise, innovation... Très peu de sujets relèvent finalement de la recherche : expertise, R&D mais assez peu de recherche.

Quand une organisation a un appétit d'apprentissage permanent sur elle-même, les conditions de réussite d'une recherche sont plus facilement réunies. Il faut que cette volonté soit dite, réfléchie, explicitée.

Quand on fait des recherches collaboratives, il faut faire grandir les acteurs de la société civile et ceux de la recherche : les formations qui sont l'aboutissement d'une recherche collaborative doivent autant s'adresser aux associations qu'aux chercheurs. Les collaborations étaient très riches dans les années 60 et 70 : tout cela s'est perdu.

Défi financier en France : Les politiques de recherche datent du début des années 1960. D'un point de vue économique c'est un réservoir budgétaire où on va socialiser du risque. On ne discute pas de ce budget. Capacité de

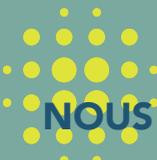
cumuler et capitaliser les avoirs dans le monde industriel et les dispositifs d'État (CIFRE, CIR, etc.). Donc si on prend des risques de recherche, l'État doit soutenir ce risque (crédit impôt recherche). En résumé, il y a donc un fort désavantage compétitif entre les acteurs de la société civile qui prennent ces risques (transition écologique, santé environnementale, etc.) et les acteurs industriels.

Capital humain : Nous constatons une très grande maturité intellectuelle des étudiants en même temps que leur grande immaturité sociale, une faible « expérience du monde ». Besoin que les établissements d'enseignement supérieur se rapprochent des associations.

Enjeu politique territorial énorme. L'université doit s'ouvrir et permettre aux étudiants de se confronter au monde réel : le monde associatif doit prendre sa place.

Plaidoyer à mener pour récupérer une partie du FSE sur la R&D en région





NOUS REMERCIONS L'ENSEMBLE DES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À CET ÉVÈNEMENT :

Patrick ALDEGHERI, CNAM

Claire BIZET, LMA HdF

Bertrand BOCQUET, Boutique
des sciences Nord de France

Pierre BONNEVALLE, ORVA

Stéphane BOST, Interphaz

Sébastien BRIOUL, Ligue
de l'enseignement 62

Nicolas CHOCHOY, Institut Godin

Lorraine CONDON, CRESS HdF

Charlotte COQUART, Sciences citoyennes

Hélène DEBLIC, Léo Lagrange

Gerard DECHY, ChairESS

Berangère DELFAIRIÈRE, APES

Stéphane DEPOILLY, CRAJEP HDF

Xavier DUFOUR, ABEJ solidarité

Ahmed ELKHADIRI, Le
Mouvement associatif

Hélène FLOODROPS, ChairESS

Monique FORMEY, CNAM HdF

Noémie GALVEZ, Resolis

Florence IENNA, Boutique des
sciences Nord de France

Christian LADESOU, Attac

Raphael LAMIRAL, MESH5

Lionel LARQUÉ, ALLISS

Mathilde LEBIHAN, Uriopss HdF

Joackim LEBRUN, APES

Christine LE CLAINCHE, Université de Lille

Bénédicte LEFEBVRE, Boutique
des sciences Nord de France

Martine LEGRIS, Université Lille/
Boutique des sciences Nord de France

Marie LEMAY, Ombelliscence

Salomé LENGET, Uriopss HDF

Marie LEMOINE, Université de Lille

Marie-Elodie LENNE, CAPEP

Martin LESLIE, Ligue de l'enseignement 62

Christian MUCHEMBLED,
ATD Quart Monde

Kelly POULET, Afertes

Pierre ROBERT, ChairESS

Maxime SARAIVA, Ligue de
l'enseignement 62

Isabelle SCHOUMACKER,
centre Hélène Borel

Laurent SERONT, CNRS

Sarah THEDREZ, Communauté
d'agglomération Bethune-Bruay Lys Romane

Eric VERBRACKEL, Attac

La démarche se poursuit et se renforce en Hauts-de-France



! SAVE THE DATE !

22 NOVEMBRE
IRTS d'Arras

LANCEMENT DE LA
CONSULTATION TERRITORIALE DE
L'INSTITUT FRANÇAIS DU MONDE
ASSOCIATIF DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10H: Accueil café

10H30: Présentation de l'articulation de la démarche de l'Institut Français du Monde associatif et du Mouvement associatif HdF

11H: Table ronde *Que s'apportent recherche et monde associatif et pourquoi renforcer la connaissance du fait associatif ?*

À partir des témoignages de l'Institut Godin, de la ChairESS et de l'ORVA

11H45: Arpentage du livre blanc de l'ALLISS

13H: Déjeuner

14H30: Consultation de l'Institut : Quels besoins de connaissance du fait associatif en Hauts-de-France ?

Contact: maxime.godefroy@lmahdf.org



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE LA VIE
ASSOCIATIVE
HAUTS-DE-FRANCE

